

Politique linguistique

Révisée le 18 avril 2023

Philosophie:

L'école élémentaire publique Charlotte-Lemieux est une école de langue française dans un contexte francophone minoritaire. Avant tout, l'école se doit d'offrir un milieu qui permet le perfectionnement de cette langue et la transmission de la culture franco-ontarienne. Cela dit, une grande variété de langues parlées est présente dans l'école. Une priorité au niveau du sentiment d'appartenance, de l'apprentissage et du respect des différences est donc la valorisation de la langue maternelle et du multilinguisme.

Aménagement linguistique en français

Notre politique linguistique correspond à celle du Conseil des écoles publiques de l'Est de l'Ontario pour l'aménagement linguistique en français. Cette politique était développée pour protéger, valoriser et transmettre la langue et la culture françaises.

Voir la politique du conseil:

http://cepeo.on.ca/wp-content/uploads/2014/11/ADE02_AmenagLinguistique.pdf

et le site internet de notre conseil

<http://www.cepeo.on.ca/services/services-aux-eleves/construction-identitaire/>.

Voir le document du Ministère de l'Ontario:

[http://cepeo.on.ca/wp-content/uploads/migration/documents/politique_aménagement_linguistique%20\(construc.identi\).pdf](http://cepeo.on.ca/wp-content/uploads/migration/documents/politique_aménagement_linguistique%20(construc.identi).pdf)

Langues enseignées

Sur les 300 minutes d'enseignement quotidien prévues à l'horaire de l'élève, un bloc de 100 minutes est réservé à la littératie. Ce bloc ininterrompu permet à l'enfant de la 1^e à la 6^e année de développer ses compétences en français au niveau de la lecture, l'écriture et de l'expression orale. Au cycle préparatoire, c'est-à-dire le Programme de la maternelle et du jardin d'enfants (PMJE), les enfants de 4 et 5 ans ont un bloc semblable pour la communication orale. Les cours sont dispensés à raison de 240 minutes par cycle de 5 jours par groupe classe.

À partir de l'âge de 7 ans (la 2^e année), l'élève est exposé à la langue anglaise dans les modules de recherche durant des activités de lecture, des vidéos, des discussions et des activités parascolaires. À partir de la 4^e année, un enseignement formel de l'anglais est prodigué selon le curriculum de l'Ontario. Les cours sont dispensés par un spécialiste à raison de 80 à 120 minutes par cycle de 5 jours par groupe classe.

Langues additionnelles

Voici des exemples d'initiatives dans l'école pour soutenir la langue maternelle et le multilinguisme:

Livres multilingues à la bibliothèque de l'école, mis à la disposition des élèves
Exposition aux autres langues lors d'activités scolaires (ex. bingo multilingue, journée des langues autochtones)
Mur d'accueil multilingue
Affichage sur la porte de la classe
Langue au choix durant le dîner
Musique

Les programmes cadres d'ALF et du PANA

L'école Charlotte-Lemieux met en œuvre le programme Actualisation linguistique du français (ALF), qui vise à appuyer les élèves dans l'apprentissage et l'acquisition des compétences en français. Pour ce faire, nous adopterons l'approche Élodil qui soutient l'apprentissage du français tout en valorisant les langues maternelles des enfants allophones en favorisant l'ouverture à ces autres langues chez l'ensemble des élèves. Tout ceci est possible grâce à la littérature jeunesse. À cet effet, le site Élodil présente plusieurs vidéos et ouvrages pédagogiques qui s'adressent aux enseignants du préscolaire et du primaire.

[**Programme d'actualisation linguistique en français \(ALF\) - CEPEO**](#)
[**Actualisation linguistique en français**](#) selon le Ministère de l'éducation

L'école Charlotte-Lemieux met en œuvre le Programme d'appui aux nouveaux arrivants (PANA), qui vise à appuyer les élèves dans le développement de la littératie et l'initiation à la société canadienne.

[**Programme d'appui aux nouveaux arrivants \(PANA\) - CEPEO**](#)
[**Programme d'appui aux nouveaux arrivants**](#) selon le Ministère de l'éducation

Initiatives pédagogiques et évaluations

Afin de bien tenir compte du progrès de chaque élève, un système rigoureux

d'évaluation existe dans notre école.

L'école Charlotte-Lemieux se dote d'un système de pistage (lecture, communication orale) au rythme de trois fois par année pour l'ensemble de ses élèves. Les besoins des élèves sont aussi ciblés lors de rencontres de profil de classe, durant lesquelles des membres de l'équipe de la réussite rencontrent les enseignants titulaires par niveau afin de parler du cheminement des élèves.

Tous les élèves de la 3e à la 6e année de l'Ontario sont aussi soumis à des tests ministériels à chaque année. Le testing permet à l'équipe de l'école de connaître les résultats de chacun en lecture, écriture et mathématiques. Un sondage est parallèlement administré à ces tests afin de mieux connaître le niveau de construction identitaire familial de l'élève. L'analyse des données permet à la communauté scolaire d'établir les prochaines étapes pour accompagner les élèves selon les besoins.

Sur une base quotidienne, tous les élèves de Charlotte-Lemieux sont encouragés à lire à la maison. Notre bibliothèque offre un grand choix de livres de littérature jeunesse qui plaisent aux plus petits comme aux plus vieux. Certains événements (ex. la Semaine de l'éducation, le Mois de la francophonie), font rayonner davantage la culture francophone. Des ordinateurs portables sont disponibles et utilisés par les élèves.

Un programme de tutorat est offert pendant l'année pour répondre aux besoins spécifiques en lecture de certains élèves.

Aux cycles primaire et moyen, un code grammatical systémique et évolutif utilisant la nouvelle grammaire est utilisé et ce, de la 1re à la 6e année.

L'approche transdisciplinaire de l'école permet d'encourager les élèves à communiquer régulièrement avec leur enseignant et leurs pairs.

Sommaire des droits et responsabilités des membres de la communauté scolaire

Communauté	Droits	Responsabilités
Direction	-Leadership pédagogique -Collaboration avec les intervenants de l'école -Droit de gérance	- Mettre en oeuvre la politique d'aménagement linguistique de l'Ontario pour assurer une éducation de langue française à l'école Charlotte-Lemieux - Mettre en oeuvre la politique linguistique de l'école - Analyse de données pour mettre en place l'appui pour les élèves dans le besoin



		- Informer les parents au sujet des divers programmes linguistiques offerts à leurs enfants - Offre de l'appui à son personnel - S'assurer que la communauté scolaire répond aux besoins spécifiques de tous les élèves. - Présence de la direction lors des équipes-école et multi.
Enseignants	- Recevoir de l'appui de l'équipe pédagogique de l'école - Droit d'être accompagné et soutenu - Avoir la possibilité de pouvoir recevoir du perfectionnement professionnel	- S'assurer de mettre en place les normes de la profession (Ordre des enseignants de l'Ontario) - Mise en œuvre des programmes cadres qui répondent aux besoins des élèves (ALF, PANA, programme régulier) - Se mettre à jour (développement professionnel, ex. formation ELODIL) - Informer l'équipe éducative et les parents des progrès de l'élève - Administrer les outils d'intervention adaptés aux besoins de l'élève - Donner et créer des occasions d'explorer d'autres langues (anglais, langue maternelle, langue d'intérêt) par l'entremise du théâtre plurilingues - Exploiter les albums plurilingues de littérature jeunesse de la plateforme Élodil - Inviter les parents à venir faire de la lecture dans leur langue maternelle - Accueil et intégration favorable des nouvelles familles à l'école
Tuteurs	- Recevoir de l'appui de l'équipe pédagogique de l'école - Droit d'être accompagné et soutenu	- Offrir un soutien adapté aux élèves ciblés.
Personnel non-enseignant	Être informé de la politique linguistique de l'école	- Connaître et appliquer la philosophie de l'école en lien avec la politique linguistique



Élèves	Recevoir un enseignement de qualité qui répond à ses besoins. Être soutenu dans son développement linguistique (langues d'enseignement et langues additionnelles)	- S'engage dans ses apprentissages - Collaborer avec les enseignants et les intervenants - Exprimer ses besoins
Parents	- Être informé du programme d'enseignement - Être informé des progrès d'apprentissage de son enfant - Avoir accès à la Travailleuse d'établissement dans les écoles francophones d'Ottawa pour le service d'interprétation et autres	- Collaborer avec l'équipe éducative - Soutenir leur enfant dans le développement des compétences linguistiques du français - Informer l'enseignant de toute difficulté qui pourrait nécessiter de l'appui supplémentaire - S'impliquer à la vie scolaire
Membres du comité de la politique linguistique		- Communiquer au personnel la politique linguistique et assurer sa révision - Organiser les rencontres du comité de la politique linguistique

Mise en oeuvre, évaluation et révision de la politique

La politique linguistique est un document de travail élaboré par divers enseignants de l'école, les membres de la communauté scolaire, la coordonnatrice du Programme de l'IB (PP) ainsi que l'équipe de la direction d'école. Elle a été informée par les résultats de sondages effectués auprès des élèves en ce qui trait aux thèmes de la langue. Elle fera l'objet d'une révision annuelle par ces mêmes personnes afin de s'assurer que son contenu est à jour et toujours en lien avec la philosophie de l'école et de l'IB. Lors de sa révision annuelle, les changements apportés à la politique linguistique seront présentés au conseil d'école, le cas échéant, et celui-ci pourra faire part de ses commentaires à la direction d'école. La politique linguistique sera toujours disponible par le biais du site Web de l'école.